

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE  
LA TOUR DU PIN

Commune de PONT DE CHERUY

-----  
n°24/2021

## Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an **deux mil vingt et un**, le **06 décembre** à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

**Etaient présents** : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND**, Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Lyliane **BAUER**, Monique **RAVOUNA** Christiane **ANDREU** M. Jean-Paul **BROUTIER**, Mme Rita **TOSCANO**.

**Excusée** : Mme Caroline **FERRAND**.

**Assistait en outre à cette réunion** : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

---

### **OBJET : REHABILITATION THERMIQUE DE LA RESIDENCE DU PARC – ATTRIBUTION D'UNE MAITRISE D'ŒUVRE.**

#### **Exposé du Président.**

Dans le cadre de la réhabilitation thermique de la Résidence du Parc, le Conseil d'Administration avait décidé le 23 septembre 2021 de confier à un maître d'œuvre la conception et le suivi de ces travaux.

Un appel d'offres a donc été lancé avec une parution dans le journal L'ESSOR le 22 octobre 2021. Les candidatures et offres devaient nous parvenir avant le 22 novembre 2021 à midi.

A cette date, cinq bureaux d'études ont présenté leurs candidatures, à savoir :

- |                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| - Robert THEVENET         | Grigny (69520)              |
| - Rodolphe PERRIER        | Crémieu (38460)             |
| - INGEMETRIE              | La Roque d'Anthéron (13640) |
| - Conseil et Coordination | Caluire et Cuire (69300)    |
| - SECC                    | Créteil (94000)             |

Une analyse de celles-ci a été réalisée le 30 novembre 2021 par la Direction des Services Techniques en présence du Président du CCAS, de l'Adjoint en charge des Finances et de l'Adjoint en charge des Affaires Sociales.

Au vu de cette analyse, nous vous proposons de retenir le bureau d'études Conseil et Coordination (69007 Lyon) pour un montant de 65.200 € hors taxes, correspondant à un taux global de rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre de 8,15 %; étant précisé que le coût prévisionnel des travaux est estimé à 800.000 € hors taxes.

Nous vous rappelons que le maître d'œuvre aura à réaliser un diagnostic précis de l'état actuel des bâtiments en vue de leur réhabilitation thermique.

A l'issu de cette première étape qui se déroulera dès janvier 2022, un cahier des charges sera établi en vue du lancement d'un appel d'offres en avril 2022 pour le futur marché de travaux.

Le maître d'œuvre aura également à suivre le chantier jusqu'à réception des travaux, mais également à rechercher et proposer au CCAS les financements possibles pour ce type d'opération.

Vous voudrez bien statuer.

---

### Décision

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

☞ Attribue la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation thermique des bâtiments de la Résidence du Parc au bureau d'études Conseil et Coordination (69007 Lyon) pour un montant total de **65.200 € hors taxes**, correspondant à un taux global de rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre de 8,15 % ; étant précisé que le coût prévisionnel des travaux est estimé à 800.000 € hors taxes.

☞ Autorise le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de ce marché de maîtrise d'oeuvre.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chéruy, le 07 décembre 2021

Le Président,

